2008-05060/

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 29 février 2008
2008-023

Le Canada progresse dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, a déclaré qu'un rapport du Groupe d'action financière (GAFI) publié aujourd'hui indique que le Canada a réalisé des progrès réguliers dans ses efforts de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, depuis l'évaluation précédente, faite en 2007.

« L'évaluation du GAFI a été effectuée il y a huit mois et nous avons réalisé des progrès considérables, depuis, en vue de déceler et de réprimer ces activités criminelles », a déclaré le ministre Flaherty. « Une fois que nous aurons appliqué intégralement les mesures que le gouvernement a prises récemment, le Canada se conformera à presque toutes les recommandations du GAFI. »

Le ministre a souligné que, selon le rapport du GAFI, le Canada a mis en place un régime solide sur le plan de la structure juridique, des pouvoirs d'application de la loi, de la collaboration internationale et des normes de lutte contre le financement du terrorisme.

« Ce résultat va dans le même sens que l'évaluation très positive du secteur financier canadien publiée par le Fonds monétaire international plus tôt ce mois-ci », a ajouté le ministre Flaherty.

Le GAFI a noté que les modifications apportées récemment à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et à la réglementation connexe ont comblé les lacunes qu'il avait relevées dans son rapport de juin 2007.

« Nous sommes résolus à lutter sans répit contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et le renforcement du régime canadien est un élément essentiel à cette fin », a conclu le ministre Flaherty.

Le ministre a ajouté que le budget de 2008 prévoit 10 millions de dollars sur deux ans, à l'intention du Service canadien du renseignement de sécurité et de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada, pour renforcer la capacité existante de lutte contre le financement des activités terroristes.

« Notre gouvernement est déterminé à accorder aux organismes d'application de la loi les moyens et les ressources qui leur sont nécessaires pour lutter contre le crime », a déclaré pour sa part l'honorable Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique. « C'est pourquoi notre gouvernement investit 400 millions de dollars pour permettre aux provinces et aux territoires de recruter 2 500 nouveaux policiers de première ligne. »

Le GAFI est un organisme international chargé d'élaborer et de promouvoir des politiques de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Un sommaire du rapport est disponible à l'adresse internet à www.fatf-gafi.org. La version intégrale du rapport y sera affichée à la mi-mars.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

www.fin.gc.ca

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp.